



ASEM À LA VILLE DE PARIS

Charte des ASEM, enfin une étape vers une vraie évolution du métier

Grace à la lutte des ASEM avec la CGT, le métier des ASEM à la Ville de Paris évolue enfin ! Une réunion a eu lieu le 6 novembre entre la DASCO et les syndicats pour discuter du rôle des ASEM et d'un projet de charte visant à définir un nouveau règlement de service par la suite.

Objectifs

- Mieux identifier les missions et la place dans l'école ;
- Valoriser le rôle essentiel auprès des enfants ;
- Faire connaître le métier à l'ensemble de la communauté éducative ;
- Encourager le dialogue et la collaboration au sein de l'école ;
- Redéfinir la mission et le champ d'action ;
- Uniformiser les pratiques professionnelles à l'échelle de Paris.



Des groupes de travail porteront sur 3 thématiques

1. Le temps scolaire et accompagnement éducatif ;
2. Le temps périscolaire et l'animation ;
3. L'entretien des locaux.

Le lancement du premier groupe de travail démarre en novembre, ils se feront sur plusieurs dates jusqu'à l'élaboration et la validation de la charte avant l'été 2026.

La mobilisation des ASEM aux côtés de la CGT reste entière

- Suivre les discussions et porter les revendications ;
- Défendre une reconnaissance et une évolution claire du métier d'ASEM ;
- Améliorer encore davantage la qualité de l'accueil des enfants.

Ce travail collectif vise à faire entendre la voix des ASEM et à construire des avancées concrètes pour leur profession.

Devenues indispensables dans toutes les classes, notamment avec l'accueil des enfants de deux ans, la gestion des doubles voir triples niveaux et l'adaptation aux rythmes scolaires, les ASEM ne peuvent plus être considérées comme de simples aides. Leur présence est désormais incontournable pour garantir un environnement pédagogique de qualité, tant pour les élèves que pour les enseignants.

AVEC LA CGT AFFAIRES SCOLAIRES MOBILISÉS, ENGAGÉS, INFORMÉS

